

La BnF met à disposition des éditeurs un extranet dédié au dépôt légal

La Bibliothèque nationale de France met à la disposition des éditeurs un nouveau service en ligne pour le dépôt légal des livres. Destiné à améliorer et simplifier les échanges entre la BnF et les éditeurs, l'extranet <http://depotlegal.bnf.fr> participe pleinement de la volonté de modernisation de l'État.

Soumis à l'obligation de déclarer leurs publications et d'en déposer deux exemplaires à la BnF, **les éditeurs peuvent désormais effectuer en ligne une partie de ces démarches.**

L'extranet, accessible à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe, permet de saisir en ligne la déclaration de dépôt légal d'un livre, de consulter le récépissé de son dépôt et de suivre son traitement depuis sa réception jusqu'à son signalement dans le catalogue de la BnF et dans la Bibliographie nationale française. Le site, doté d'une interface sécurisée, a été conçu dans un souci de faciliter les démarches des éditeurs et de garantir un meilleur suivi des documents ainsi qu'un accès plus rapide aux données bibliographiques établies par la BnF. En offrant des ressources en ligne et consultables de manière pérenne, l'extranet mis en place par la BnF marque une étape importante dans la modernisation du dépôt légal.

Aujourd'hui, l'extranet du dépôt légal concerne exclusivement les livres. Son champ d'application sera étendu aux publications en série à l'automne 2009 et ses fonctionnalités s'enrichiront progressivement (alertes, réorientations, réclamations, statistiques et moteurs de recherche).

Service accessible à l'adresse <http://depotlegal.bnf.fr> ou via bnf.fr

Contacts presse

Claudine Hermabessière, chef du service de presse

01 53 79 41 18 - claudine.hermabessiere@bnf.fr

Jean-Noël Orengo, chargé de communication

01 53 79 41 14 - jean-noel.orengo@bnf.fr